

Montréal, le 29 novembre 2011

Madame Line Beauchamp
Vice-première ministre
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : L'annonce ministérielle pour favoriser un meilleur apprentissage de la lecture

Madame la vice-première ministre,

Je tiens à saluer votre réponse au dernier rapport du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada intitulé *Rapport de l'évaluation pancanadienne en mathématiques, en sciences et en lecture* en ce qui a trait aux résultats des jeunes Québécois en regard de la lecture.

Tout comme vous, je suis convaincu que pour réussir, nos jeunes doivent améliorer leurs compétences en lecture. Je suis heureux de constater votre volonté ministérielle d'apporter, par des mesures concrètes, voire avec sérieux un redressement de la situation.

Vous admettez qu'il est particulièrement inquiétant de constater que les étudiants du Québec sont au 7^e rang à l'échelle canadienne pour les habiletés de lecture, et figurent dans le milieu de peloton des provinces dites « moyennes »; c'est à dire dans la position inconfortable des provinces figurant sous le score moyen canadien pour la capacité de lecture.

Les compétences en lecture sont fondamentales pour la compréhension et l'acquisition des savoirs et des connaissances. Il est évident que la maîtrise des notions de lecture est aussi déterminante pour la réussite scolaire.

Mais la mise en place de ces facteurs ne saurait à elle seule assurer l'atteinte des objectifs que vous souhaitez obtenir. Je crois sincèrement que les solutions que vous avez avancées aujourd'hui se doivent d'être appuyées par un sérieux encadrement de ressources documentaires et de bibliothèques scolaires.



Depuis près de 50 ans, les Services documentaires multimédias (SDM) ont le privilège d'assurer le mandat que lui confie le gouvernement du Québec en matière de fourniture d'information bibliographique amenant l'enseignant et l'étudiant vers les ouvrages susceptibles d'apporter le goût et la capacité d'acquérir les concepts fondamentaux qui amèneront l'élève à une meilleure assurance, ainsi qu'à une persévérance de l'acte de lire. « On peut devenir un bon lecteur, mais l'important est de le demeurer », disait le spécialiste de la lecture publique monsieur Jean-Paul Baillargeon.

Fort de notre expertise unique au Québec, je peux vous assurer du soutien inconditionnel de SDM dans vos actions de mise en valeur de la lecture aux élèves québécois ainsi que de notre appui, pouvant éprouver les compétences en lecture et donner des cohortes scolaires plus à même d'affronter la réalité compétitive du marché du travail. SDM comme organisation dédiée à la qualité des informations bibliographiques, certes nécessaires aux bibliothécaires, mais surtout destinées à mieux orienter l'élève vers la meilleure source documentaire, verra à assurer un rôle de soutien dans cet engagement vers la réussite à titre de partenaire de votre Ministère.

En vous remerciant de l'attention que vous portez à la présente, je vous prie de recevoir, Madame la vice-première ministre, mes meilleures salutations.



Louis Cabral
Président du conseil d'administration